

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA CLAIRIÈRE
TENUE LE 8 OCTOBRE 2024 À 19h00 EN PRÉSENTIEL**

PRÉSENCES

Mathieu Gagnon - président	Nancy Laplante
Sophie Megret- vice-présidente	Manon Labonne
Marie-Pier Breton	Sandra Pimparé
Mideline Charlotin	Isabelle Sauvé
Nathalie Morand - directrice	Nathalie Thibault
Émilie Léger	

1. Ouverture de la séance

La séance est déclarée ouverte à 19h04 par Nathalie Morand. Le quorum est atteint.

2. Choix d'un secrétaire de réunion

Nathalie Morand se propose pour être la secrétaire de réunion, ce qui est accepté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marie-Pier Breton propose l'adoption de l'ordre du jour.

C.E. 2024-2025-01

4. Élection au poste de président.e

Marie-Pier Breton propose la candidature de Mathieu Gagnon. M. Gagnon accepte. Mathieu Gagnon est élue par acclamation au titre de président du conseil d'établissement de l'école de la Clairière.

C.E. 2024-2025-02

5. Élection au poste de vice-président.e

Marie-Pier Breton propose la candidature de Sophie Megret. Mme Megret accepte. Sophie Megret est élue par acclamation au titre de vice-présidente du conseil d'établissement de l'école de la Clairière.

C.E. 2024-2025-03

6. Parole au public

Mme Mideline Charlotin, public présent, nous informe de son intention de mieux connaître le système scolaire québécois.

7. Comblements des postes de membres parents vacants

Mathieu Gagnon propose la candidature de Mideline Charlotin. Mme Charlotin accepte. Mideline Charlotin est élue par acclamation au titre de membre parent du conseil d'établissement de l'école de la Clairière.

C.E. 2024-2025-04

8. Remplacement au poste de représentant.e au comité de parents

Mathieu Gagnon informe les membres qu'il est prêt à assumer, en tant que substitut au comité de parents, le poste de représentant officiel.

9. Lecture et adoption des procès verbaux

9.1 de la séance ordinaire du 10 juin 2024

Sandra Pimparé propose l'adoption du procès verbal de la séance du 10 juin 2024 avec l'ajout de sa présence.

C.E. 2024-2025-05

9.2 de la séance extraordinaire du 20 juin 2024

Sophie Megret propose l'adoption du procès verbal de la séance du 20 juin 2024 avec l'ajout de la présence de Sandra Pimparé.

C.E. 2024-2025-06

10. Calendrier des rencontres

Marie-Pier Breton propose l'adoption du calendrier des rencontres et des modalités de rencontres.

C.E. 2024-2025-07

11. Autorisation pour la communication de renseignements personnels

Nathalie Morand informe le président, le représentant au comité de parents et la vice-présidente du formulaire d'autorisation de la communication de renseignements personnels à compléter.

12. Formulaire de déclaration d'intérêts

Nathalie Morand informe les membres du formulaire de déclaration d'intérêts à compléter.

13. Formation obligatoire des membres du CÉ

Nathalie Morand informe les membres du CE l'obligation de faire la formation gouvernementale si ce n'est pas déjà fait. Il est convenu que tous les membres concernés doivent aller sur le site internet du gouvernement du Québec pour visionner les capsules explicatives ainsi que lire le cahier du membre et les fiches thématiques, et ce afin de s'assurer d'exercer son rôle dans le respect de la loi et en comprenant les enjeux. Un courriel contenant les informations sera envoyé aux membres.

14. Règles de régie interne

Le document adapté aux changements législatifs et dans le nouveau format est présenté aux membres.

Émilie Léger propose l'adoption des règles de régie interne.

C.E. 2024-2025-08

15. Sorties et activités éducatives

Le tableau des sorties et des activités est présenté aux membres du conseil d'établissement,

Marie-Pier Breton propose l'approbation des sorties et des activités présentées.

C.E. 2024-2025-09

16. Activités parascolaires

Ce point est annulé.

17. Plan de lutte

Nathalie Morand s'assure que les membres ont reçu et lu le plan de lutte 2024-2025 ainsi que le document pour les parents. Elle est disponible pour répondre aux questions ou aux demandes des membres.

Mathieu Gagnon propose l'approbation du plan de lutte 2024-2025 ainsi que du document de présentation aux parents.

C.E. 2024-2025-10

18. Budget de fonctionnement

Nathalie Morand informe les membres du CE du budget de 775\$ à la disposition des membres. Mathieu Gagnon fournit des explications aux membres. Les membres conviennent qu'un souper de fin d'année est la façon principale souhaitée pour utiliser ce budget.

19. Informations des membres

Représentante des enseignants

Rien de spécial

Représentante du service de garde

Le service de garde fonctionne à plein capacité avec un ration 1/20.

Représentante des employés de soutien

Toutes les TES sont maintenant présentes à l'extérieur aux récréations et on voit un impact positif sur la gestion des conflits.

Direction

L'équipe-école souhaite se pencher sur de grands enjeux comme le temps d'écran, les récréations extérieures, etc. Le fruit de ses réflexions et des propositions seront présentés aux membres du conseil.

Président

Le président remercie les membres pour l'engagement qu'il ressent de leur part. Il souhaite à tous une belle année scolaire.

20. Levée de la séance

Le président, Mathieu Gagnon, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Manon Labonne propose la levée de l'assemblée à 20h20.

C.E. 2024-2025-11

Mathieu Gagnon-président

Nathalie Morand- directrice